

## Projet Centre Nord - Réunion publique du 9 juin 2021

### Contributions et attendus

#### 1. Contributions par courrier ou mail avec auteur connu

➤ Association *Roue Libre* (courrier) :

En complément du projet Centre Nord, défavoriser l'accès à la VRU depuis Cognin par la place Caffé et Place Monge.

Budgéter, planifier et réaliser le Schéma Directeur Cyclable voté en 2019 à Grand Chambéry.

Compléter le Schéma Directeur Cyclable du projet Centre Nord par des connexions supplémentaires en direction de Cassine, dans le parc du repos et à travers le parking Leclerc.

➤ Monsieur G. B. (courrier) :

Demande de garantir la protection de l'alignement actuel des platanes Avenue de la Boisse.

Diminuer fortement les flux de circulation automobile actuellement constatés et projetés, et notamment les « pointes » de trafic qui justifient le dimensionnement de ce projet.

Propose de limiter les vitesses à 70km/h sur la VRU et à 30 km/h en milieu urbain (sauf axes de transit)

L'accès au centre-ville doit être privilégié avec des aménagements par la sortie VRU « Cassine » et son parking relais de 500 places.

Favoriser le report modal en améliorant et privilégiant les modes de déplacement alternatifs à l'auto-solisme (piétons, vélos, VAE, TC, co-voiturage, auto partage,...)

L'offre de stationnement de surface doit être adaptée en conséquence, en la limitant fortement au vu de l'augmentation des places disponibles en parkings relais et en ouvrages dans le centre-ville.

➤ *France Nature Environnement* (courrier) :

Une réflexion globale sur la réduction du trafic à l'heure de pointe doit être menée

Il faut favoriser l'offre de transport en commun en direction du Bourget du Lac et travailler à l'amélioration des continuités cyclables.

Importance de la préservation de l'alignement d'arbres Avenue de la Boisse et plus généralement la préservation et la pérennité des plantations en ville.

➤ Association *Rue de l'Avenir* (courrier) :

Demande d'une réduction de la vitesse sur la VRU à 70 km/h et affectation de la voie lente depuis la sortie 15.

Mettre en œuvre des mesures incitatives au report du transit de l'avenue de Lyon (traversée de Chambéry depuis Cognin) vers les voiries du projet Centre Nord.

Valorisation de la sortie Cassine comme accès au parking Cassine.

Reconsidérer les aménagements pour le bien être des futurs habitants.

➤ *Mouvement citoyen* (courrier) :

Demande d'une réduction de la vitesse sur la VRU à 70 km/h.

Favoriser l'orientation vers le parking Cassine pour réduire le flux sur la sortie 15 de la VRU.

Création sur la VRU d'une voie de pré-sélection vers la sortie 15 (comme la sortie sur Challes-les-Eaux en venant de Grenoble)

Trois propositions sur les aménagements :

1) Solution gardant le projet actuel avec :

- Suppression du séparateur entre voie bus et VL Avenue de la Boisse pour conserver 3 voies ;
- Décalage de la voirie d'un côté pour préserver un alignement sur deux ;
- Réduire la longueur de convergence de 3 voies à 2 voies sur l'Avenue de la Boisse.

2) Solution avec 1 voie sortante Boisse (solution privilégiée) :

- Suppression d'une voie sortante sur l'Avenue de la Boisse ;
- Création sur le pont sur La Leysse d'une voie cyclable ;
- Transférer le couloir bus à droite coté Leysse sur l'Avenue de la Boisse.

3) Solution 2 voies sortantes, une sur la Boisse et une sur Grand Verger :

- Présélection entre ces 2 voies au futur carrefour entre l'Avenue du Grand Verger et la future Avenue C et P Folliet ;
- Maintien d'un carrefour à feux au Pont des Chèvres.

Améliorations des aménagements cyclables sur le périmètre du projet :

- Passage d'une piste cyclable en rive gauche de La Leysse jusqu'au Pont des Chèvres ;
- Création d'une rampe Avenue de la Boisse pour la liaison avec le quartier Cassine ;
- Sécurisation de la traversée de l'avenue de la Boisse.

Envisager des aménagements bus entre Technolac et l'entrée de Chambéry.

➤ Monsieur P. U. (mail) :

Réduire fortement le trafic des véhicules en entrées et sorties de ville. D'une manière plus générale, réduire le trafic automobile de 5 % minimum par an. Pour cela, besoin de beaucoup de pédagogie, d'animations de proximité et d'accompagnement.

Mises en place de Plans de Déplacement Entreprise ambitieux chez tous les employeurs de plus de 5 salariés.

Etudier la faisabilité de création d'une plateforme centrale de livraisons en ville sur Bissy, puis desserte en véhicules électriques.

➤ Madame E. B. (courrier) :

Envoyer la circulation sortie de ville de l'avenue de Boisse vers la nouvelle voie et l'avenue du Grand Verger et réserver la partie nord de la Boisse entre le nouveau pont et le pont des Chèvres uniquement pour les bus sur 2 voies (double sens).

Sur l'Avenue du Grand Verger, instaurer 2 voies entrantes et 1 voie sortante.

Carrefour du Pont des chèvres à maintenir.

Raccordement Avenue des Landiers/Avenue de la Boisse : créer une voie bus centrale avec 1 voie à gauche en direction de la VRU et des Hauts de Chambéry et 1 voie à droite direction les Landiers.

➤ Monsieur P. R. (mail) :

Abattage des arbres et création d'un aménagement paysager digne de ce nom.

➤ Monsieur OB. D. (mail) :

Le projet doit se structurer autour des arbres.

- Madame L. F. (mail) :  
Il ne faut pas abattre les platanes de la Boisse car ce projet n'a pas de sens.
- Madame C. P. (mail) :  
Se prononce contre l'abattage des 40 platanes.  
Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser les transports en commun (gratuité, confort,...) en substitution de l'abattage.
- Monsieur X. B. (mail) :  
Mettre la circulation Avenue de la Boisse en 3 voies sortantes vers le nord.  
Faire passer les bus par le quai des Allobroges.  
Rendre la Rue Perceval piétonne.  
Maintien d'une voie sortante sur l'Avenue du Grand Verger est préférable.  
Interdiction du « tourne à gauche » en direction du nord de la voie nouvelle.

## 2. Contributions exprimées lors de la réunion du 9 juin 2021

Les contributions exprimées lors de la réunion publique du 9 juin sont consultables dans le compte-rendu de cette réunion, également mis en ligne.

## 3. Courrier de grand Chambéry :

La Ville de Chambéry avait informé Grand Chambéry par courrier de sa volonté de lancer une réflexion nouvelle sur le projet Centre Nord en particulier sur l'Avenue de la Boisse par rapport à l'abattage des arbres.

En réponse Grand Chambéry a fait état de points suivants.

- Passage de la ligne Chrono A direction centre-ville sur l'avenue du Grand verger :  
Cet itinéraire engendrerait une augmentation du coût d'exploitation d'environ 275 000 €/an.  
Une perte de 4% du nombre de voyageurs est envisageable.  
La possibilité de rejoindre l'Avenue du Grand Verger depuis un contresens bus sur l'Avenue des landiers n'est pas démontrée à ce jour.

Cette option maintiendrait de fait l'utilisation des giratoires de l'échangeur de la Boisse.

➤ Déviation par la VRU de la ligne Chrono A :

La Ville de Chambéry ayant interrogé Grand Chambéry sur la possibilité de rétablir une ligne Chrono A « rapide » via la VRU, la Direction de la Mobilité informe que cette ligne Chrono A doit desservir l'arrêt « Chamnord » qui est le plus fréquenté de l'agglomération

➤ Participation financière :

Grand Chambéry rappelle que la participation financière de l'agglomération est conditionnée à l'amélioration de l'offre de service de transport en commun.

➤ Abattage des platanes de l'Avenue de la Boisse :

Grand Chambéry rappelle que le diagnostic sanitaire des arbres indique que la moitié d'entre eux seront à abattre dans un avenir proche et que la constitution d'un nouvel alignement est possible.